

Législatives 2018/UPG

Mathieu Mboumba Nziengui souhaite un report

SM

Libreville/Gabon

**Pour le président de l'Union du peuple gabonais (UPG), il serait risqué d'envisager l'organisation des élections législatives au mois d'avril prochain, tel que prévu par la Cour constitutionnelle. Ce d'autant que, à quelques semaines de cette date butoir, rien n'est toujours perceptible en terme d'organisation dudit scrutin.**

«NE faisons rien dans la précipitation.» À en croire le confrère en ligne Gabonreview, c'est ce qu'a déclaré le président de l'Union du peuple gabonais (UPG), Mathieu Mboumba Nziengui, lundi dernier, parlant de l'organisation des élections législatives, prévues en avril prochain. Ce dernier estime, en effet, qu'il faut encore "un peu plus de temps" pour tout mettre en place en vue d'une meilleure organisation de ce scrutin. Le coprésident du Comité de suivi des Actes du Dia-

logue conforte sa position par le fait que, à moins de deux mois de la date butoir fixée par la Cour constitutionnelle, rien n'est toujours perceptible, en terme d'organisation. Notamment la révision du fichier électoral qui tarde toujours à démarrer. Or il s'agit d'une opération qui exige du temps. De même, le Centre gabonais des élections (CGE), désormais principale structure en charge de l'organisation des scrutins, n'est toujours pas mis en place. Sans compter tout ce qui va

avec (élection des membres, etc.). Il faut, cependant, dire que nombreux sont ceux qui partagent le même avis que le président de l'UPG. Tout en le jugeant réaliste, au regard des faits. D'aucuns n'y voient même pas d'alternative. Reste que c'est au gouvernement et à la Cour constitutionnelle qu'il reviendra d'en décider.

Le président de l'UPG, Mathieu Mboumba Nziengui, lors d'une précédente sortie.



Photo : boubaiz/L'Union

Deux thèses s'affrontent !



Photo : Chris OYAME

Le président de l'UPNR, Louis-Gaston Mayila, l'un des défenseurs du report des Législatives.



Photo : BANDOMA/L'Union

La Cour Constitutionnelle sera-t-elle à nouveau sollicitée ?



Photo : Eric Laphéfa

Le président des "Démocrates", Guy Nzouba Ndama, milite pour la tenue des Législatives en avril prochain.

J.K.M

Libreville/Gabon

**Entre les pour et les contre, l'opinion publique semble un peu perplexe sur la capacité du gouvernement à respecter les délais fixés par la Cour constitutionnelle.**


À moins de deux mois de la date butoir fixée par la Cour constitutionnelle pour la tenue des élections législatives, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, au sein de la classe politique nationale, pour demander le report de ce scrutin. Arguant de la nécessité de se donner suffisamment de temps pour préparer dans les conditions les meilleures cette échéance électorale, le président de l'Union pour la nouvelle République (UPNR), Me Louis-Gaston Mayila, a, dans un entretien qu'il nous a accordé (Lire notre édition d'hier), plaidé la nécessité de "se dépêcher d'attendre". En ce sens que, selon lui, matériellement, il serait fort difficile de respecter l'échéance fixée par la Haute juridiction, à avril prochain au plus tard. Et que notre pays n'était pas "à un cas de force majeure près". Quelques jours avant lui, le président de l'Union du peuple gabonais (UPG), Mathieu Mboumba Nziengui,

avait, au cours d'un point-presse, également clamé la nécessité de "ne rien faire dans la précipitation". D'autant que, avait-il laissé entendre, le Centre gabonais des élections (CGE), structure censée désormais gérer et organiser les élections politiques dans notre pays et d'en annoncer les résultats, n'est toujours pas mise en place. Une situation d'autant plus ardue que, selon lui, la révision du fichier électoral tarde à démarrer. Laquelle, au terme de l'ordonnance N°00004/PR/2018 du 26 janvier 2018 modifiant et complétant et supprimant certaines dispositions de la Loi N°07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques, incombe exclusivement au ministère de l'Intérieur. En face de ces deux personnalités, d'autres acteurs politiques militent pour la tenue des élections législatives en avril prochain. C'est notamment le cas du président des "Démocrates", Guy Nzouba Ndama. Aux yeux de l'ancien président de l'Assemblée nationale, un report serait "incompréhensible". Dans cette perspective, il s'est entretenu, récemment, avec la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mbourantsuo. Laquelle, on s'en souvient, s'était légitimement préoccupée du respect des délais fixés pour

l'organisation du scrutin, aussi bien à la cérémonie de présentation des vœux au président de la République qu'à l'audience de rentrée solennelle de la Haute juridiction. Au milieu de tout cela, le gouvernement semble être dans l'expectative. En dehors de la visite qu'a effectuée, dernièrement, on s'en souvient, le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Lambert-Noël Matha, sur le site du projet "Identification biométrique officielle du Gabon (Iboga), en compagnie du ministre d'État, ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, aucun empressement ne semble perceptible du côté de l'équipe "Issoze Ngonde II" quant à sa volonté, ou tout au moins sa capacité, à respecter les délais fixés par la Cour constitutionnelle. D'aucuns y soupçonnent déjà, à tort ou à raison, des calculs politiques de la part du pouvoir. Toutefois, au regard de tout ce qui précède, et sachant le poids et la délicatesse des opérations préalables qui restent à effectuer, une partie de l'opinion reste perplexe par rapport à la tenue des élections au mois d'avril prochain. Dans tous les cas, à ce jour, personne ne peut dire avec exactitude quelle thèse l'emportera sur l'autre.

**Parti Démocratique Gabonais**  
Dialogue-Tolérance-Paix

**RÉPUBLIQUE GABONAISE**  
Union-Travail-Justice



**COMMUNIQUE**

Par référence aux articles 75 et 79 des Statuts du **Parti Démocratique Gabonais**, Le **Distingué Camarade Président, Ali BONGO ONDIMBA**, convoque le **Mardi 20 février 2018** les deux réunions ci-après :

- **15h : Réunion du Comité Permanent du Bureau Politique.**
- **16h : Réunion du Bureau Politique.**

**Lieu : Stade de l'Amitié Sino-gabonaise d'Angondjé.**

**Dress code : Tenue solennelle beige ou blanche des Membres du Bureau Politique.**